

En 1295, Amanieu II d'Armagnac, archevêque d'Auch, décide, « seul et de son plein gré », de fonder une bastide, un village neuf, sur ses terres de Bassoues. Son plan dit « en arête de poisson » lui est imposé par le relief : de part et d'autre de la rue unique, qui suit la crête, partent des transversales en pente plus ou moins raides. La place n'est en fait qu'une simple excroissance de cette voie de passage obligé.

1 En son centre, comme dans la plupart des bastides, s'élève **une halle** dont « le permis de construire » fut accordé en 1521 par le cardinal de Clermont-Lodève, alors archevêque d'Auch, en même temps que le droit de tenir un marché hebdomadaire et quatre foires annuelles. Sa solide charpente en cœur de chêne a fort bien résisté au temps et, il y a quelques décennies, elle était encore le « centre commercial » de la petite cité comme en témoignent les poulies de la boucherie communale et l'ancienne taverne, devenue, un temps, entrepôt du matériel de lutte contre les incendies. Le modeste marché, qui s'y tient le dimanche, entretient la nostalgie de ce passé récent.

A l'origine, la place était ceinturée de « **couverts** », boutiques ou ateliers protégés des intempéries par les habitations qui les surplombaient. Ceux qui ont survécu continuent d'offrir aux passants ombre et fraîcheur.

2 A quelques pas, subsiste **le puits commun**. De ses deux fonctions premières, approvisionner les habitants et sauvegarder une réserve d'eau suffisante pour faire face à un éventuel incendie, il en a conservé la seconde. La légende prétend que sa profondeur correspond à la hauteur du donjon, soit quelques 45 mètres ! Ce qui est certain, c'est que pour immerger la pompe qui remplace les seaux d'antan, il fallut la descendre à 35 mètres !

3 En contrebas de la place, se dresse **l'église Notre-Dame de la Nativité**. Elle ne fut longtemps qu'une simple chapelle, édifiée vraisemblablement à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle par un des successeurs du prélat fondateur, Jean Flandrin. Ce n'est qu'en 1510 qu'y fut transporté le service paroissial, rendu jusqu'à cette date, en la basilique Saint-Fris, hors les murs. Elle fut profondément modifiée au cours des siècles, ce qui rend la lecture de l'édifice délicate. En l'état, elle recèle bien des mystères et quelques merveilles : sur la face Nord du clocher, séparé de l'église par un passage couvert, on peut découvrir **un blason** : trois tours crénelées surmontées d'une croix archiépiscopale; sur le dernier palier de la volée de marches est placé un **bénitier** en pierre dit « des cagots », aujourd'hui hors d'atteinte de la main, en raison sans doute de la dénivellation imposée par la surélévation de la voûte à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle; à l'intérieur, on peut voir **une admirable chaire en pierre** dont les sculptures, et notamment une magnifique tête, laissent penser qu'elle faisait partie de l'église primitive, **une Piéta** du XVII<sup>ème</sup> siècle, **un plafond richement décoré** et sur le mur occidental, **la fresque évoquant la légende de Saint-Fris**.

4 En ressortant de l'église, au bas d'une courte venelle, il faut emprunter la rue Montauban, celle qui permet, par temps clair, d'apercevoir les « montes albae », les montagnes blanches, les Pyrénées. En longeant le mur méridional de l'église, l'œil averti peut y deviner les traces d'une porte basse, peut être celle des cagots, ces « intouchables » de la société médiévale que l'on appelait aussi « Crestias ».

En face, au-delà d'un jardin, émergent les bases d'une tour intermédiaire des remparts.

5 Un peu plus loin, à gauche, **une façade à colombages** permet de comprendre le

procédé de construction, expérimenté tout au long du Moyen-Age et maîtrisé avec un savoir-faire sans cesse amélioré par ces mêmes cagots devenus « charpentiers » malgré eux, les métiers du bois étant les seuls qu'ils pouvaient exercer : l'ossature de poutres et de poutrelles était assemblée au sol, puis relevée à l'aide de treuils et de poulies, restait à garnir les intervalles de torchis (terre et paille) ou de pisé (terre et cailloux).

Sur le mur occidental, une curieuse construction permet à chacun de donner son point de vue et d'avancer ses arguments... **cheminée ou latrines ?**

6 Coincée entre le rempart et la rue, **l'école primaire publique laïque** était un peu à l'étroit. Les classes élémentaires fermèrent leurs portes en 1957, la maternelle en 1975. Elles sont accueillies dans une construction plus spacieuse hors de l'ancien village.

7 Encore **un mur à colombages** dont l'état de délabrement permet de mieux observer la structure en bois et la composition du torchis.

8 Dans le plan initial de toute la bastide figurait la muraille « *l'élément le plus important de la réalité physique et symbolique des villes médiévales* » (G Duby). Pourtant, à Bassoues, il faudra attendre 1368 pour qu'Arnaud Aubert, archevêque d'Auch, mais aussi neveu et camérier du pape d'Avignon, Innocent VI, fasse construire les remparts dont subsistent d'imposants restes.

Des fossés intérieurs furent creusés et sur le talus intérieur, « l'escarpe », on édifia les murailles ou courtines, d'une épaisseur relativement modeste de 1,15m et d'une hauteur de 4,5 m. En maints endroits et notamment ici, on peut vérifier le procédé de construction alors utilisé : un parement interne et externe de moellons unis par un blocage de débris de pierres.

Un chemin de ronde liait les quatre tours d'angle et les deux tours intermédiaires, situées sur les murailles Nord et Sud, les plus longues (400 et 370 mètres). De ces deux dernières, ne restent que les bases mais, heureusement restaurée par la municipalité, à l'angle Sud-Est, la « **Tourette** » reste un témoin précieux. C'est une tour carrée de 5 mètres de côté, haute de 13 mètres. Ses dimensions intérieures (2,7 sur 2,7 mètres) sont trop réduites pour qu'on puisse imaginer qu'elle ait été habitée : elle était uniquement destinée au guet et à la défense et n'a certainement jamais servi de prison, contrairement à ce qu'a longtemps prétendu la tradition populaire.

Le sol intérieur est à 1,6 mètre au-dessus du sol extérieur, cette dénivellation en solides moellons la mettait à l'abri, le cas échéant, de la sape ou du bélier.

Le rez-de-chaussée était très haut comme le révèle, à 5 m du sol, un retrait sur lequel devaient venir s'appuyer les poutres d'un plancher. Au-dessus, dans la partie supérieure d'un premier étage qui était alors aveugle (la porte grossièrement murée est de toute évidence récente) et qui ne servait que de lieu de passage, une rangée de corbeaux signale la présence d'un second étage où s'ouvraient les archères.

Sur la face Nord, au niveau du chemin de ronde, une porte dont on voit encore l'encadrement, permettait une libre circulation sur les courtines.

Sur les faces Nord et Ouest, trois corbeaux pourraient être les traces du point d'appui d'étais de hourds en bois.

Arnaud Aubert, archevêque de 1356 à 1371, dota la toute jeune bastide de son prédécesseur d'imposants moyens de défense comme en témoigne cet extrait du Cartulaire noir d'Auch : «... *Item aedificavit castrum de Bassoa cum magna turri et fecit claudere totum locum* ». Ainsi, outre les remparts, il fit édifier un château avec un donjon, une grande tour, « la Tour de Bach ou d'En Bas », symbole de sa puissance seigneuriale. On connaît, par les rapports des « clavaires », les détails de la construction, le nom des maîtres d'œuvre, les conditions de travail des charpentiers, des tailleurs de pierres, des maçons, des manœuvres, hommes et femmes... et son coût exorbitant ! Plus de 9000 florins pour une seule année ! Mais il est vrai que le camérier du pape ne devait pas manquer de ressources ! Il ne lésina pas sur les moyens et son œuvre a traversé les siècles sans prendre une ride.

9 Le donjon avait pour première fonction de protéger le château, formé de logis appuyés sur le mur d'enceinte et groupés autour d'une cour centrale et d'un puits. L'entrée s'ouvrait sur le mur Sud et donnait sur la rue principale. Les parties hautes et la tourelle proviennent d'un remaniement commandé, au XV<sup>ème</sup> siècle, par l'un des deux archevêques de la famille de Lévis dont on peut encore découvrir les armoiries.

Du haut de ses 43 mètres, il devait faire forte impression en ces temps troublés où, entre deux batailles, les mercenaires devenaient « routiers », brigands condamnés à vivre sur le pays. En outre, ses murs épais de 1,75 m à la base, aux moellons parfaitement appareillés, étaient en mesure de résister à toutes formes d'attaque.

La solidité de cet énorme bloc carré de 8 mètres de côtés est assurée, aux angles, par d'imposants contreforts, dont ceux du Nord-Est et du Sud-Est sont percés dans toute leur hauteur de conduits de descente appelés « chaussees » et qui servaient à l'évacuation des latrines.

Ses quatre étages sont soulignés à l'extérieur par des larmiers.

Au sud, subsiste l'amorce du mur d'enceinte qui venait s'y appuyer.

A l'instar des tours dites gasconnes, les murs du rez-de-chaussée du donjon étaient aveugles. On y pénétrait donc par une épaisse porte doublée d'une solide armature de fer, située au premier étage, à l'intérieur de l'enceinte du château. Pour y accéder, tout un chacun, même le prélat propriétaire des lieux, devait emprunter une échelle en bois que l'on tirait derrière soi par précaution. Un étroit escalier à vis desservait alors (et dessert toujours) les différents niveaux décrits au verso.

1841, le donjon de Bassoues est le premier monument classé du Gers.

En 1977, sa propriétaire, Mademoiselle de Monteils, le met en vente.

Fort heureusement, la municipalité en fait l'acquisition !

10 Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le château médiéval menace ruine ? Un lointain successeur d'Arnaud Aubert, Henri de La Mothe-Houdancourt, archevêque d'Auch de 1662 à 1684, lui offre une seconde jeunesse : appuyé au mur oriental, est édifié un bâtiment rectangulaire à un étage, percé de six fenêtres et flanqué de deux tourelles coiffées d'un toit en poivrière.

**9-f** Au sommet de l'escalier, on arrive sur la plateforme. Son centre est occupé par une tourelle octogonale, coiffée d'un toit en tuiles canal, récemment restauré. Aux quatre angles, les quatre échauguettes rondes desservaient le mâchicoulis, qui avec ses 68 ouvertures de tir, représentait une puissance défensive redoutable ; chacune d'elles possède deux portes, l'une donnant accès à la galerie extérieure au-dessus des contreforts, l'autre au chemin de ronde.

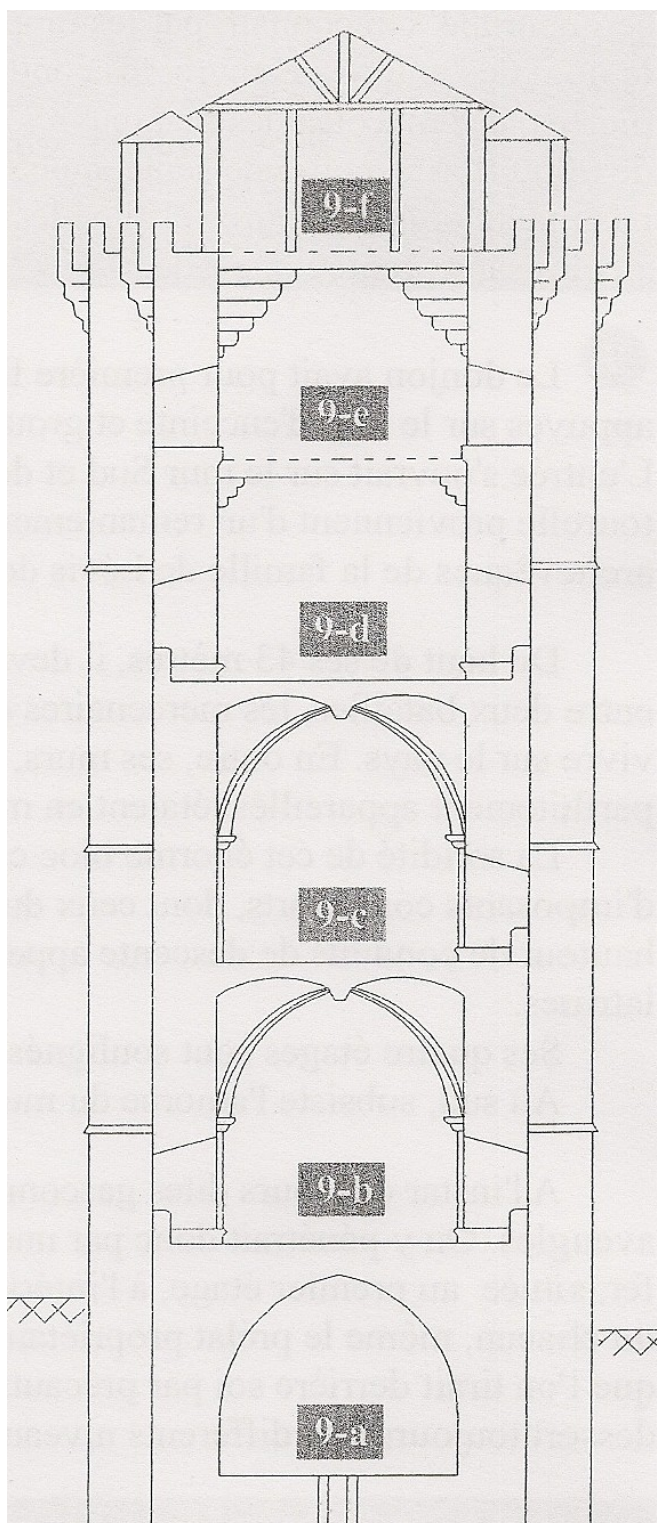
D'élégantes consoles, réunies par des arcades ogivales trilobées, supportent le parapet. L'inclinaison de la pente permettait aux eaux de pluie de s'écouler par des gargouilles en forme de lions accroupis, appuyés aux contreforts Sud-Est et Nord-Est.

**9-d** **9-e** Entre les troisième et quatrième étages, la voûte est remplacée par un simple plancher en bois dont les poutres sont encore visibles. On peut apercevoir, sur le mur méridional, une fenêtre à meneau avec deux coussièges et, dans les angles, les encorbellements qui servent de base aux échauguettes.

**9-c** Au second étage, on accède à une nouvelle salle également voûtée, éclairée de trois fenêtres. La clef de voûte représente un évêque crossé et mitré; sans doute le prélat fondateur, Arnaud Aubert, dont les armes figurent sur le manteau de la vaste cheminée; un évier à arc polylobé, deux niches dans le mur occidental et comme à l'étage inférieur, des latrines témoignent d'un certain confort.

**9-b** Au premier étage, on pénètre dans une salle voûtée ; les retombées d'ogives reposent sur les colonnettes avec chapiteau à feuillage et la clef de voûte est ornée des armes d'Arnaud Aubert. Des niches (placards), un évier à l'arcure en anse de panier s'ouvrent dans les murs ; des coussièges (bancs de pierre) se logent près de la vaste fenêtre à meneau et de la baie en arc brisé et on y trouve ... des latrines !

**9-a** Au rez-de-chaussée, une salle, voûtée en berceau et faiblement éclairée à l'Ouest par une fenêtre haute, servait de réserve alimentaire en cas de siège, comme en témoignent le puits rond, actuellement comblé et le croc en fer encore visible au plafond.



A proximité du donjon, s'élève, hors des murs, la basilique Saint-Fris. **13**

Elle mérite le détour, une courte promenade, sur une petite route tranquille mais une plongée vertigineuse dans le temps, entre Histoire et légendes.

Il faut en effet remonter au VIII<sup>ème</sup> siècle pour faire connaissance avec celui qui deviendra plus tard Saint-Fris et qui n'est alors que le fils de Radbod, duc des Frisons et d'une sœur de Charles-Martel ; celui-là même qui en 732, entre Poitiers et Tours, brisa le rêve de conquête d'Abd-er-Rahman et donna le coup d'arrêt à l'expédition qu'il avait lancée depuis l'Espagne. La légende rapporte que Fris avait participé à la bataille aux côtés de son oncle et qu'il s'était lancé à la poursuite des « Sarrazins » battant retraite. Ce serait au cours d'une échauffourée, à Bassoues, au lieu-dit « L'étendard » **14** qu'il aurait été mortellement blessé par une flèche plantée dans la cuisse. Il parvint néanmoins à rejoindre et à traverser la rivière Guiroue avant de rendre l'âme. Ses compagnons enterrèrent son sarcophage sur la rive.

S'il faut en croire la tradition populaire, reprise au XVII<sup>ème</sup> siècle par les Bollandistes, jésuites hagiographes, *« une vache allait tous les jours lécher une pierre entre les broussailles ; elle vivait sans prendre d'autre nourriture ; des pasteurs observèrent le prodige et le firent observer à d'autres personnes. On creusa et on trouva le corps de Saint-Fris. Une fontaine miraculeuse sortit de son tombeau, on la voit encore. Les habitants voulurent transférer le corps du Saint dans leur église ; plusieurs paires de bœufs ne purent ébranler le char. Sur l'avis d'un assistant, la vache qui avait indiqué le tombeau, fut attelée au char et le traîna toute seule jusqu'au sommet du coteau où se trouvait l'église dite « ecclésiade de Tapià ». Derrière l'autel fut bâtie une petite chapelle où l'on déposa le corps du Saint. »*

Les reliques, au Moyen-Age, jouent un rôle religieux et économique, dont il nous est difficile d'imaginer l'importance : elles attirent les pèlerins et les malades qui, de surcroît, « vont boire et se laver à la fontaine miraculeuse avec une confiance souvent récompensée ». Il n'est donc pas étonnant si au X<sup>ème</sup> siècle, sur la modeste chapelle de la Tapie fut édifiée, avec la bénédiction du monastère bénédictin voisin, une vaste basilique, appelée ainsi non seulement à cause de son plan rectangulaire si particulier, mais surtout parce qu'elle était un lieu de culte abritant une relique insigne.

En ces temps troublés, elle eut sans doute à subir bien des vicissitudes dont la fondation de la bastide et de ses puissantes défenses la mit à l'abri : la prospérité revenue permit, en 1453, l'édification d'un clocher, symbole de paix et de pouvoir.

Elle fut pourtant incendiée, en 1570, par les troupes protestantes de Montgomery et rapidement restaurée comme en témoignent les deux portails de style renaissance.

En 1793, le clocher fut détruit par quelques révolutionnaires exaltés ; acte de vandalisme certes, comme il y en eut tant en ces années agitées, stigmatisé par un libelle bien peu charitable, encore visible et qui trouble grand nombre de visiteurs.

En 1812, le culte reprit dans la chapelle Saint-Jean avant que la basilique ne soit restaurée sur son plan primitif, à partir de 1855. En 1857, elle retrouva le « chef » de Saint-Fris, exilé à Peyrusse, pendant les guerres de religion.

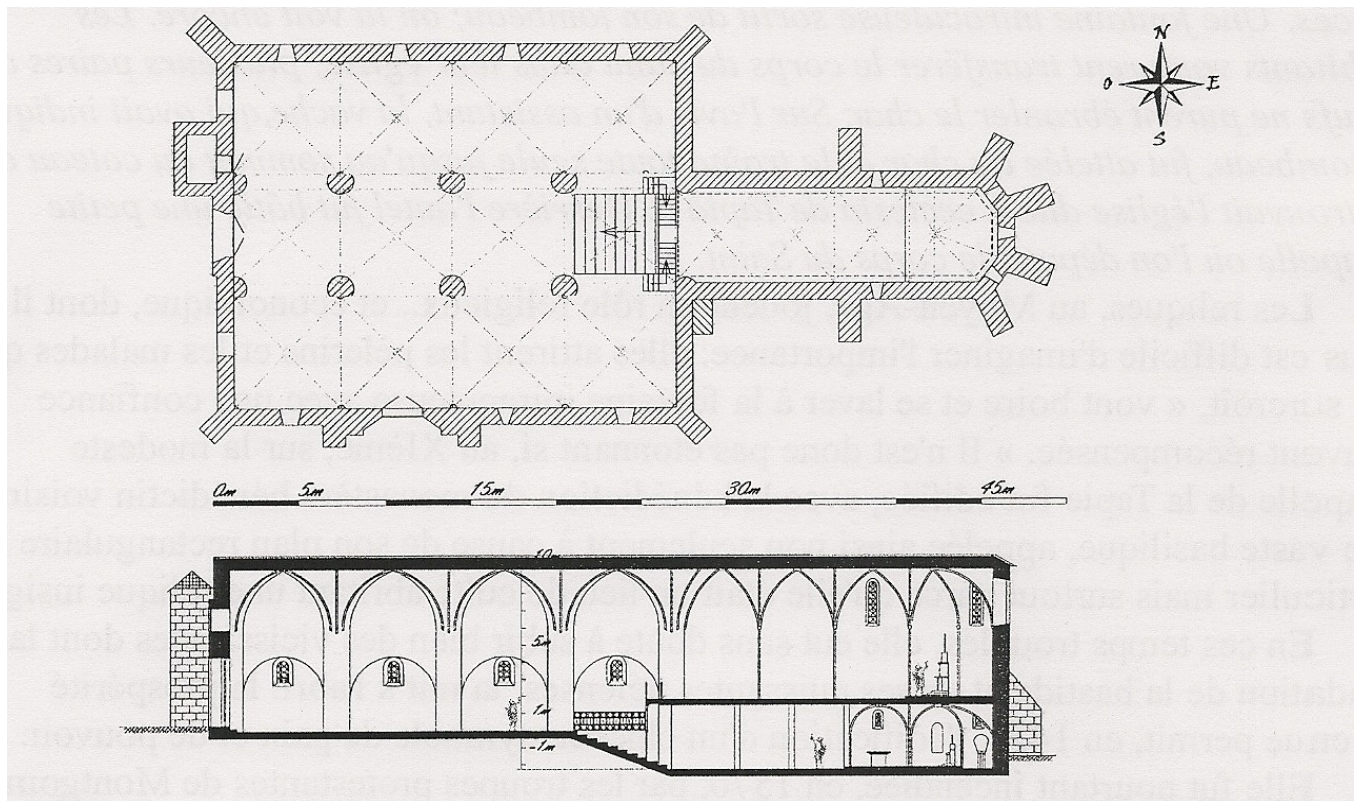
En 1888, eut lieu la consécration officielle par Mgr Gouzot, archevêque d'Auch.

Un édifice aussi souvent restauré et remanié ne livre pas facilement ses secrets et, en l'état, faute d'une étude approfondie il est quasiment impossible d'établir une chronologie de son évolution au fil des siècles. On peut cependant, et à coup sûr, déceler l'influence de la Renaissance dans ses deux portails : sur celui du Sud, couronnée d'un Saint-Fris guerrier, on retrouve aisément les motifs de cette époque.

Son plan est la copie des « basiliques » de l'antiquité, bâtiments publics généralement rectangulaires, divisés en plusieurs nefs par des colonnades, à la fois palais de justice et établissements commerciaux. A partir de l'Édit de Milan, octroyé par l'empereur Constantin en 313, c'est sur ce même plan que s'édifièrent les nouvelles églises chrétiennes qui en conservèrent naturellement la dénomination.

Haut lieu de culte, où affluent les pèlerins et les malades, la basilique est organisée autour de la crypte qui renferme le sarcophage de Saint-Fris et un reliquaire ; c'est la partie la plus ancienne de l'édifice et les murs sont sans doute ceux de l'église de la Tapie sur laquelle elle fut édifiée au X<sup>ème</sup> siècle.

Au-dessus, pour que le plus grand nombre puisse assister aux offices, fut construit plus tard, un chœur surélevé d'où l'on découvre l'ensemble de l'édifice : il faut pourtant prendre le temps d'en découvrir les merveilles qu'il cache, et notamment, quelques



chapiteaux et sculptures de belle finition.

Après la visite de la basilique, deux possibilités s'offrent aux curieux :

- soit descendre vers la Guiroue, que l'on franchit sur le pont du Chrétien (Crestian ?) pour rejoindre l'oratoire et la fontaine miraculeuse de Saint-Fris....
  - soit remonter vers le donjon 9 passer devant le château 10 pour gagner le sentier qui longe le rempart Nord 12 l'œil averti peut deviner 11 les bases de la tour Mamelart, jumelle de la Tourette, désormais intégrée dans le mur du château.
- Pour que la balade soit complète, il faut pousser, à pied ou en voiture, jusqu'à l'oratoire de l'Étendard 14 pour profiter, en outre, d'un exceptionnel panorama.

## Les cagots.

« Le phénomène plonge ses racines dans les terreurs irraisonnées de la lèpre, les préjugés « racistes » ont fait le reste » Abbé Gilbert Loubès « L'énigme des Cagots »

Il est spécifique au Sud-Ouest, à la Navarre et à une frange occidentale de l'Aragon, c'est à dire à un territoire limité par la Garonne, l'Atlantique et les Pyrénées.

Du VIème siècle à son extinction, il changea plusieurs fois de nom :

**Lépreux** : le terme désigne clairement les victimes de la lèpre ; elle est atrocement visible et son origine mystérieuse, voire surnaturelle (le bacille de Hansen ne sera découvert qu'en 1973) suscite panique et exclusion. L'église se préoccupe pourtant du sort de ceux qu'elle frappe : en 549, le Concile d'Orléans, fait obligation aux fidèles, aux prêtres et surtout aux évêques de leur porter assistance sous forme de vêtements et de nourriture ; quelques années plus tard, celui de Lyon demande qu'ils soient hébergés dans chaque ville dans un logis séparé (léproserie).

**Ladres** : c'est une autre façon de désigner les lépreux (ou considérés comme tels) en référence à la parabole du pauvre Lazare, couvert d'ulcères, qui fut enlevé, quand il mourut, « dans le sein d'Abraham » (maladrerie, maladie).

**Crestias (singulier Crestian)**: ce terme, plus « charitable », remplace souvent les deux précédents car si le pauvre Lazare est béni de dieu, il est le chrétien par excellence. (En 1278, on construit à Barran « *une christiana sive leprosia* »)

**Cagots** : au XVème siècle, l'ère de la charité est révolue, la nouvelle appellation a une connotation péjorative (racine « cac » comme dans cacophonie, cagner !). On trouve également, dans les textes et la toponymie, celle de Capots (en référence au port de la patte d'oie sur la cape ?) et dans les documents administratifs, celle de Giezites en référence à un épisode du livre des Rois.

**Charpentiers** : ce dernier terme est introduit « officiellement » au XVIIIème siècle et reconnaît implicitement les compétences et savoir-faire des Cagots ; preuve en est que certains hameaux, dits des Cagots ou des Capots, sont appelés « **des Mestres** » comme à La Sauvetat ou à Sempuy par exemple.

Leur situation s'est dégradée au cours des siècles et restera longtemps bloquée à cause de trois interdits qui les frappent :

- l'impossibilité de se marier hors de leur groupe social (endogamie qu'ils contourneront en allant prendre femme ou mari hors de leur propre catégorie),
- l'obligation d'habiter dans la cagoterie, toujours établie près d'une fontaine, souvent voisine d'un pont qu'ils ont pour mission d'entretenir (pont de Crestian à Bassoues ou des Capots à Mirande), parfois, pour les plus importantes, (Vic-Fezensac) regroupée autour de son église (dédiée à Sainte Catherine) et de son cimetière.
- la ségrégation à l'église (une porte et un bénitier leur sont réservés) et au cimetière (carré réservé en terre non bénite)

Ces interdits sont renforcés et justifiés par des préjugés tenaces (sueur abondante, haleine fétide, courtes oreilles... qu'entretennent « des savants », tel Ambroise Paré : « *Une pomme tenue en main par un Cagot pendant une heure se dessèche aussi vite que si elle était exposée au soleil pendant une heure.* »

Exclus, ils n'en sont pas moins indispensables. Mettant à profit la croyance que le bois ne pouvait transmettre la lèpre (« *je vous interdis de toucher aucune chose sinon avec un bâton.* » -Rituel de Paris-) ils sont devenus, au cours des siècles, les experts, les « mestres » des métiers de la charpenterie et de la menuiserie. Or, au Moyen-Age, le bois est un matériau de première nécessité, tant pour le chauffage que pour la construction : colombages, charpentes tournantes des moulins, roues à aubes, couvertures de bardeaux, ponts, portes des villes, hourds, clochers, tonneaux...

A titre d'exemples, parmi tant d'autres, le contrat passé par l'abbé de Flaran, en 1574, pour reconstruire le clocher détruit quelques années plus tôt : il s'adresse à deux cagots de Valence, Jean et Menjolet Manciet qui « *devront bastir et édifier ung clochier de boys sur l'esglize de l'abbaye et icelluy rendre parfiat et couert de tilles à quatre eaux.* » Moyennant quoi, ils recevront pour leur peine 14 livres tournois, 3 cartels de froment et 2 pipots de vin, ou encore celui que passe Gaston Fébus, en 1379, avec 88 Crestias qui devront recueillir dans les forêts vicomtales et transporter jusqu'à Montaner les poutres nécessaires à recouvrir le château alors en construction ; en contrepartie, tous les Crestias sont exemptés pour un an des impôts de fouage et de taille.

Indispensables, ils sont devenus riches, ils veulent s'insérer dans la société et multiplient les provocations, comme à Lectoure, en 1560, où ils se mêlent au reste de la population, au « *commun peuple* », un jour de fête. On les insulte et on les rosse. Ils intentent un procès, et ils le gagnent ! Car les comtes d'Armagnac, le Parlement de Toulouse mais aussi les archevêques et évêques prennent de plus en plus fait et cause pour eux ; ainsi à Guiserix, où Monseigneur Louis d'Aignan passe ostensiblement par la porte dite des Capots pour pénétrer dans l'église, « *suivi du curé, des autres ecclésiastiques et du peuple.* ». Ainsi à Monbert, le curé qui avait « *enterré la fille de Guillaume Delon, charpentier, dans un lieu salle et aussi peu dessent que celui où on l'a mise* » se vit-il condamné à « *déterrer ou faire déterrer la fille dudit lieu pour être enterrée dans le carré qui est dans l'église destinée pour les enfants qui viennent à décéder avant l'âge de la communion ou dans le cimetière dudit lieu, à quoi faire il sera contraint à peine de 100 livres et saisie de son temporel.* »

Mais les préjugés ont la peau dure et, en dépit des édits ou jugements qui leur sont favorables, ils devront attendre les guerres meurtrières de la Révolution et de l'Empire pour obtenir leur statut de citoyen à part entière : sur les champs de bataille, les hommes deviennent par nécessité, solidaires... et égaux !

« **Toute société fabrique ses Cagots** » Abbé Gilbert Loubès « L'énigme des Cagots »